



**Convention
Collective
Contrôlons les
négociations**



13 AVRIL, NE LAISSONS PAS LES PATRONS DÉCIDER DE NOTRE AVENIR !

Les 12 et 13 Avril, le gouvernement et les directions des entreprises ferroviaires ouvrent les négociations de la convention collective sur la base d'un texte patronal très éloigné de la réglementation du travail à la SNCF.

Si les cheminot-es se sont mobilisés les 9 et 31 mars, c'est pour dire non au moins-disant social et gagner de nouveaux droits pour les travailleurs du rail mais aussi pour appeler au retrait de la loi El Khomri !

Nous voulons mettre en échec la stratégie patronale et gouvernementale, pour cela il ne faut pas attendre que les patrons nous fassent des cadeaux !

Dans ce contexte, il est de la responsabilité des organisations syndicales de renforcer la lutte et de placer les négociations de la CCN sous le contrôle des cheminots.

Le décret sur l'organisation et le temps de travail dans le secteur ferroviaire doit avoir comme base à minima le RH0077. C'est plus que jamais d'actualité !

La stratégie patronale et gouvernementale consiste à nous faire oublier le décret ministériel ; nous ne tomberons pas dans ce piège ! Les fédérations SUD-Rail et FO le réaffirment : la base du décret doit être ce qui est actuellement repris dans le RH0077 et ensuite il faut l'améliorer en prenant en compte les revendications connues depuis des années.

Ensemble préparons rapidement la grève reconductible pour gagner !

**LE 13 AVRIL, Rendez-vous à l'ensemble des
travailleurs du rail
à partir de 11h, place des 5 martyrs
Paris Montparnasse
Ils veulent nous diviser,
Unissons nous pour gagner !**

